

Le Conseil Municipal décide d'acquérir cette parcelle référencée section 132ZD n°97 dans sa totalité moyennant le prix de 50 000€.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Suite à la demande de Madame Baraillé, le Conseil Municipal consent à procéder au déclassement d'une portion d'espace public à Viels en vue de procéder à sa vente au profit de Madame Baraillé et autorise le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

Voté à l'unanimité des membres présents et représentés.

Questions diverses :

► Un point est fait sur la permanence du bureau de vote pour le 1^{er} tour des élections présidentielles et sur les nouvelles modalités du vote par procuration.

► Dates ouverture piscine municipale :

Les 1^{er}, 4, 5, 6, 7 et 8 juillet : scolaires de 14H00 à 16H30 ; public de 16H00 à 18H45

Du 9 juillet au 28 août 2022 : de 14H00 à 18H45 et les week-ends de 13H15 à 18H45

Fermeture hebdomadaire le jeudi.

► Il a été constaté un dépôt sauvage le long de la D922 entre la Madeleine et Loupiac, celui-ci a été signalé à la gendarmerie

► suite à des dysfonctionnements en termes de communication lors de la réunion publique organisée par le Grand-Figeac, un point est fait sur les modes de communications et les propositions d'amélioration de ceux-ci.

► un travail de curage des fossés a été réalisé sur la commune.

La séance est levée à 24h35.

